

ANGLAIS

ANALYSE ET COMMENTAIRE DE TEXTES OU DOCUMENTS

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Claire Sanderson et Annick Cizel

Coefficient : 3 ; durée : 6 heures

1. Le sujet

Les quatre documents composant le sujet de l'épreuve de 2006 portaient sur les notions d'autodétermination, de liberté et de démocratie dans l'élaboration des priorités britanniques et américaines de la Première Guerre mondiale à nos jours. Le premier texte, intitulé « British War Aims », extrait d'un discours du Premier Ministre britannique David Lloyd George (1918) à la Chambre des Communes, soulevait la question de l'autodétermination des peuples dans un contexte de guerre puis d'après-guerre. Pour autant, le soutien de Lloyd George aux principes de la Société des Nations, dernier des quatorze points proposés par le président américain Woodrow Wilson, n'empêcha pas la Grande-Bretagne de prendre sous la tutelle de la SDN certaines des anciennes colonies de l'Allemagne vaincue. Le deuxième texte, extrait des mémoires de guerre de Winston Churchill *The Second World War* (1950), proposait une lecture personnelle de sa collaboration avec Franklin Roosevelt à l'occasion de la rédaction de la Charte de l'Atlantique en 1941, affirmant le poids du passé, la complexité de la relation anglo-américaine dans sa mise en pratique, et la continuité des valeurs fondamentales définies dans ce cadre. Côté américain, le troisième texte, l'appel des *Students for a Democratic Society* à manifester contre la guerre au Vietnam (1965), vive critique de la politique étrangère de leur pays, soulève la contradiction entre la volonté déclarée par Washington de garantir l'autodétermination du Sud-Vietnam et le caractère immoral de l'intervention militaire américaine. Le quatrième texte, discours prononcé par le président George W. Bush aux Nations unies le 21 septembre 2004, cherchait à justifier la position américaine dans sa défense de la démocratie, de la liberté et de l'autodétermination à travers le monde, tout en soulignant les variations, selon les cultures et les nations, du sens donné aux concepts tels que justice et injustice, bien et mal. Si sa défense de la mission de l'Organisation des Nations unies va clairement dans ce sens, sa détermination à agir sans l'accord du Conseil de Sécurité contredit les préceptes proclamés, et fait peser une menace sur les valeurs fondatrices de cette organisation internationale d'inspiration anglo-américaine.

2. Des textes aux problématiques

La compréhension des textes a été généralement satisfaisante avec peu de contresens ou de malentendus. A l'inverse, les connaissances historiques sur le 20^{ème} siècle demeurent assez limitées (peu ont souligné le lien entre la SDN et l'ONU, par exemple), manque plus marqué dans le contexte britannique que dans le contexte américain. Certaines informations, en outre, pâtissent d'une mauvaise traduction affectant la lisibilité du propos (la SDN se dit « *League of Nations* » en anglais, par exemple). Le jury regrette qu'un grand nombre de candidats se contentent d'une présentation lapidaire des auteurs (pourtant ici des personnalités majeures),

des types de documents (discours, mémoires...), et de leurs contextes historiques respectifs. Certaines introductions, ignorant la fonction même de l'exercice, ont omis de situer les documents. Les problématiques ne sont pas toujours clairement énoncées, et celles qui sont annoncées ne sont pas toujours suivies. Le jury a souvent déploré le déséquilibre entre les différentes parties au sein du développement (attention à la gestion du temps), ou l'intrusion de jugements personnels à l'emporte-pièce (guerre en Irak) qui affaiblissent l'analyse historique.

Pour la plupart des copies, le jury s'est trouvé en présence de deux types d'analyse. Le premier associait les notions de guerre et paix : bien qu'assez limitée, cette problématique a permis aux candidats possédant peu de connaissances historiques et moins d'aptitude à élaborer une problématique originale (il s'agit donc de la grande majorité d'entre eux) de traiter le sujet. Le deuxième choix d'analyse, plus nuancé et plus efficace, s'intéressait à la légitimité de la guerre et de l'intervention militaire pour défendre, voire imposer, les principes de démocratie, paix, liberté et autodétermination. Les meilleurs candidats ont su nuancer cette analyse et la pousser plus loin, tout en la situant dans l'ensemble de la période évoquée : ambivalence des valeurs ; poids des intérêts nationaux (politiques et économiques) ; confrontation des principes dans la justification de la guerre et de l'intervention militaire (sens d'une « mission » à accomplir contre le sentiment de valeurs « imposées ») ; évolution et limites du droit international, des droits de l'homme, et des organisations internationales. Il est néanmoins regrettable que la plupart des copies aient privilégié une analyse portant plus sur les Etats-Unis que sur l'ensemble des *deux* pays. A l'inverse, certains candidats ont cherché à mettre en valeur leurs connaissances générales sur la « relation spéciale » sans les problématiser dans le contexte du groupe de documents. Les documents appelaient effectivement une problématique anglo-américaine, mais celle-ci devait être précisée, illustrée et discutée à l'aune des exemples proposés. Enfin, très peu de candidats ont su mettre en évidence le poids des hommes, décideurs confrontés à une opinion publique (SDS) actionnant les rouages de la désobéissance civile chère aux démocraties occidentales.

3. Remarques générales

La moyenne sur vingt s'établit à 7,33 (6,78 l'an dernier), et l'écart type à 4,32 (2,56 l'an dernier) pour 197 candidats (contre 195 en 2005). Comme les années précédentes, nous sommes en présence de trois types de candidats : un nombre croissant de candidats qui ne sont pas au niveau du concours et qui forment une masse peu différenciable (de 0 à 6) ; un deuxième groupe de candidats d'un niveau inégal, où perce parfois une amorce de problématique non aboutie (de 6 à 12) ; et un bloc solide de candidats issus des meilleures préparations, aisément repérables, non seulement par la qualité de la langue et de la réflexion, mais par la structure de leur commentaire, leur culture générale, et les connaissances historiques invoquées. Un noyau remarquable a bénéficié de notes entre 17 et 20. Comme toujours, d'autres au contraire n'ont pu résister à la tentation d'étaler leurs connaissances, souvent cette année sur la « relation spéciale » anglo-américaine, sans pour autant relier celles-ci aux problématiques soulevées par les textes ou à la problématique de commentaire annoncée en introduction.

Sur le plan linguistique, le jury ne reprendra pas les remarques faites les années précédentes, qui gardent, hélas, leur actualité. Signalons toutefois que l'utilisation de formules toutes faites, si elle peut permettre de « cadrer » les étapes du commentaire et d'éviter barbarismes et approximations, doit se faire avec parcimonie et à bon escient. Dans le cas contraire, le jury ne peut que s'irriter devant les candidats soucieux de « dwell on the fact that... » ou prêts à se

lancer dans « a three-pronged attack » avant de conclure « in a nutshell ». Il faut faire la chasse aux gallicismes (« we would like to precise that...»), aux faux-amis (« eventually »), aux fautes d'orthographe dans les citations, ou autres expressions (« expounded ») utilisées hors contexte. Les meilleures copies provenaient de candidats s'exprimant dans un anglais clair, précis et posé, ne cherchant jamais à faire des effets de manche. En outre, un style à la fois riche et épuré met élégamment en valeur la problématique du devoir, et donne une impression d'ensemble de maîtrise de toutes les qualités nécessaires à l'analyse en général, et au commentaire de documents en anglais en particulier.